



2026

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



**Vuisternens-devant-
Romont**

s a i d e f



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Ma contribution financière

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).
La **taxe de déchet annuelle** que je paie à la commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchetterie.

Horaires déchetterie

Mercredi & vendredi : de 16h à 19h
Samedi : de 08h30 à 11h30

Fermeture durant les jours fériés:

Vendredi 02.01.26
Vendredi 03.04.26
Samedi 01.08.26
Samedi 15.08.26
Vendredi 25.12.26
Samedi 26.12.26
Vendredi 01.01.27
Samedi 02.01.27

Fermeture exceptionnelle:

Samedi 13.06.26

Ouverture exceptionnelle:

Lundi 28.12.26

Adresse:

Route de Sommentier 50
1687 Vuisternens-dt-Romont

Taxes

A l'achat de certains articles, une taxe anticipée de recyclage (TAR) est comprise dans le prix (PET, piles, appareils, etc.).

La taxe annuelle est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de la déchetterie.

- Fr. 50.-/an par habitant dès l'année des 20 ans
- Fr. 80.-/an par résidence secondaire
- Fr. 50.-/an par entreprise bénéficiant d'une carte déchetterie

Contact et infos

Administration communale
Route de Bulle 27
1687 Vuisternens-dt-Romont
026 655 92 92
admin@vuisternens.ch
www.vuisternens.ch

Contrôle

L'accès à la déchetterie n'est autorisé qu'aux habitants de la commune de Vuisternens-dt-Romont.

Par conséquent, il se peut que des contrôles d'identité soient effectués, ceci afin de décourager les personnes non autorisées à utiliser les infrastructures communales.

Carte déchetterie

Recharge

- A l'administration communale
- Au magasin "Chez Marianne" (uniquement en argent liquide)

Perte

En cas de perte de votre carte, nous vous rappelons qu'il vous appartient d'aviser sans délai l'administration communale pour qu'elle soit bloquée.

Nouvelle carte

Pour chaque nouvelle carte indépendamment de la raison, un montant de Fr. 20.- est demandé.

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.



LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE COMMENCE CHEZ SOI.

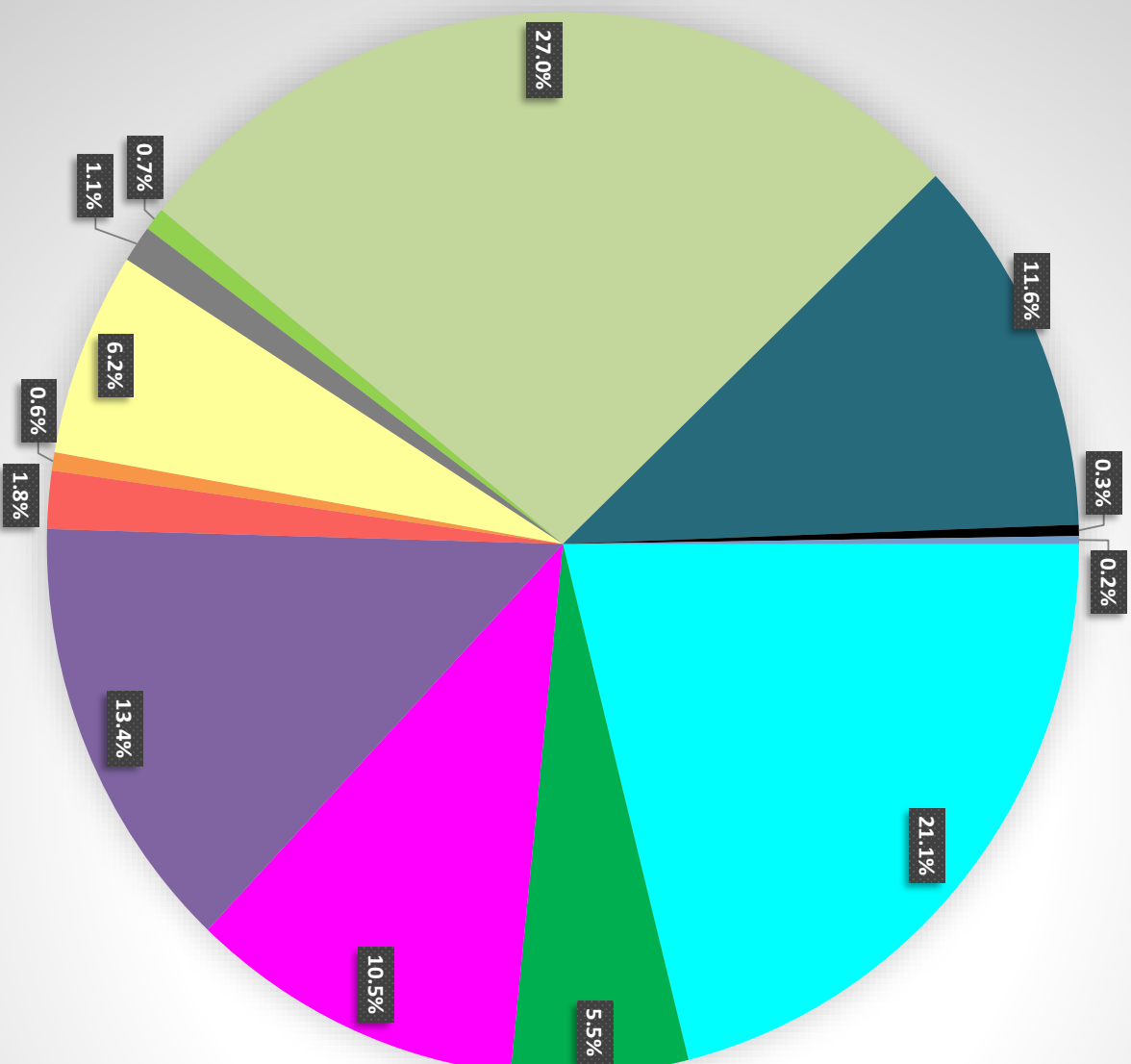
Chaque Suisse-sse
jette en moyenne
dans son ménage
environ **90 kg**
d'aliments par an.

Cela coûte
à chaque personne
plus de **600 francs**
par an.

La consommation de
denrées alimentaires
en Suisse génère
2,8 millions de tonnes
de pertes évitables
par an tout au long
de la filière.



Statistique déchets 2024



■ Déchets ménagers -> 197 t

■ Déchets encombrants -> 51.7t

■ Verres -> 97.7 t

■ Papier, carton -> 124.9 t

■ Electronique -> 16.4 t

■ Fer blanc -> 5.2 t

■ Ferraillage -> 58.1 t

■ Autres (huile, peinture,...) -> 10.5 t

■ PET -> 6.6 t

■ Déchets verts -> 252.5 t

■ DCMI -> 108.2 t

■ Pneus -> 3.2 t

■ Cendre -> 2.2 t

Total : 934.2 t



Comment bien **trier** ?

Les types de déchets



Aluminium et boîtes de conserve

Boîtes de conserve, feuilles d'aluminium, canettes, tubes, barquettes, couvercles, ustensiles divers en aluminium.



Couche-culotte payants

Doit être mis dans des sacs poubelles fermés dans le compacteur.
Tarifs: Fr. 0.40 / Kg



Huiles minérales et végétales

Minérales -> moteur
Végétales-> de cuisine
Ne pas mélanger les deux sortes d'huiles et les déposer dans les conteneurs spéciaux.



Appareils électriques et électroniques

A rendre dans le commerce ou à mettre dans la benne spécialisée à cet effet. Pour plus d'information veuillez consulter www.swico.ch.



Déchets compostables ménagers

Les déchets organiques tels que épluchures, marcs de café, de thé, ... sont à déposer dans la benne pour le gazon.



Litière de chat payants

Doit être mis dans des sacs poubelles fermés dans le compacteur.
Tarifs: Fr. 0.40 / Kg



Autres déchets plastiques payants

Dans des sacs poubelles dans le compacteur. Tarifs: Fr. 0.40 / Kg
Possible de les retourner dans les centres commerciaux.
<https://contribue.ch/je-trie/je-trie-les-plastiques/>



Déchets de jardin

Les branches d'arbres ne doivent pas dépasser une longueur de 3m ainsi qu'un diamètre de 8cm.



Médicaments

A retourner dans une pharmacie



Pneus payants

A rendre au garage/chez votre revendeur. Tarifs :
Pneu de voiture : sans jante Fr. 4.- / avec jante ou 4x4 Fr. 10.-
Pneu de tracteur : sans jante Fr. 60.- / avec jante Fr. 100.-



Batteries d'autos payants

N'hésitez pas à contacter votre garagiste pour l'évacuation de vos anciennes batteries.
Tarifs : Fr. 5.-



Déchets encombrants combustibles payants

Tous les déchets combustibles qui par leur taille, n'entrent pas dans un sac poubelle 110l. (mobilier usagé, bois, ...)
Tarifs : Fr. 0.40 / kg



Ordures ménagères payants

Les déchets doivent être mis dans des sacs poubelles fermés dans le compacteur. Merci de respecter les indications de quantité dans le tambour.
Tarifs : Fr. 0.40 / kg



Piles et accumulateurs

A déposer dans le conteneur prévu à cet effet.



Bois

Tout bois doit être mis dans la benne des déchets encombrants.
Tarifs : Fr. 0.40/kg



Déchets inertes (petites quantités)

Carrelage, brique, tuiles, céramique, porcelaine, vaisselle, verre de fenêtre, miroir, gravats, etc.
Rappel : les déchets de chantier ne sont pas admis.



Pain sec

Non moisi
Le pain est récolté pour le bétail.



Sagex payants

Le Sagex est à éliminer dans la benne des déchets encombrants.
Tarifs : Fr. 0.40 / kg



Capsules Nespresso (aluminium)

A déposer dans le conteneur prévu à cet effet.



Électrique et électronique froid

Mettre ces appareils dans la benne spécialisée pour ces déchets



Papier et carton

Pas de berlingots de boissons ni d'emballages comprenant du plastique ou de l'aluminium dans le compacteur à papier.



Textiles et chaussures

Dans un sac plastique ficelé. Déposer dans le conteneur de la Croix-Rouge.



Cartouches d'encre pour imprimantes

A retourner au point de vente.



Ferraille (objets métalliques)

Objets métalliques tels que : mobilier, bicyclettes, treillis, fils de fer, visserie, tuyaux, tonnaux, barres de fer, casseroles, ...



Peintures payants

Si possible à retourner au revendeur. Trier selon emballage (alu/plastique)
Tarifs : Fr. 3.50 / kg



Tubes lumineux (néon) / LED

A déposer dans la palette.



Cendres de bois

A déposer dans la benne prévue à cet effet.



Gazon

Fleurs et plantes branchages d'arbustes.



PET

Enlever les bouchons de vos bouteilles et de les mettre à part pour soutenir la création de fauteuils roulants.



Verre

Sans bouchon ni capsule.

Déchets refusés



1. Déchets provenant d'une exploitation agricole

Rumex (lampés), chardons, fauches de refus, fonds de grange, restes de fourrages, etc.

A sécher et/ou évacuer par vos soins auprès de :

SAIDF SA, Posieux / 026 409 73 33

Déchets importants de plastique (balles rondes, sacs engrais, etc.)

Huber Etter & Fils SA, Vuadens / 026 919 87 80

SAIDF SA, Posieux / 026 409 73 33

2. Déchets provenant de la construction, de la rénovation ou de la transformation de bâtiments

A évacuer par vos soins auprès de :

Huber Etter & Fils SA, Vuadens / 026 919 87 80

3. Déchets carnés ou animaux morts

Les cadavres d'animaux peuvent être amenés au centre collecteur SANIMA à La Joux, ouvert du lundi au samedi (hors jours fériés)

Petits animaux : 13h30 à 15h30

Gros bétail : 13h30 à 15h00

Tél. : 026 655 04 45

4. Epave de véhicules ou de machines agricoles

A évacuer par vos soins auprès de :

Thommen SA, Givisiez / 026 460 75 80

Bader Fers Recycling SA, Lucens / 021 906 63 15

Branches et déchets de taille

Tout déchet provenant de la taille d'arbres, haies ou autre déchet vert doit être acheminé à la déchetterie **s'il ne dépasse pas 3 m de long et a un diamètre inférieur à 8 cm**. Si ces conditions ne sont pas respectées, les déchets doivent être acheminés auprès de centre de collecte prévus à cet effet. Dans tous les cas, **il est interdit de déverser les déchets dans les forêts**.

Mon réflexe – tri à la source

Quand je fais mes achats ...

- J'en profite pour ramener au magasin, dans lequel je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre, en PET et en plastique, piles, appareils hors d'usage, etc..
- Je choisis les objets et denrées en fonction de leur bilan écologique (*économiques en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables ...*)
- Autant que possible, je laisse sur place les emballages de mes achats.

Les encombrants

Pour les objets et le mobilier encore en bon état, pensez par exemple à Coup d'Pouce, Fondation Emmaüs, SOS Futures mamans. Les magasins de meubles sont souvent prêts, en cas d'achat, à reprendre vos vieux meubles.

Comment composter chez soi ?

Déposez vos déchets dans un composteur. Les tailles et les branches seront hachées grossièrement. Ces déchets de bois ont l'avantage d'améliorer la structure de votre compost. Placez votre composteur à l'ombre et par temps sec arrosez-le.

Les vélos – des vélos qui changent la vie

Vous avez un vélo inutilisé quelque part chez vous ? Faites de la place et en même temps une bonne action. Velafrica collecte de vieux vélos, les remet en état et les envoie en Afrique où ils facilitent la vie des gens. Déposez gratuitement votre vélo à n'importe quel guichet des bagages d'une gare suisse ou à la déchetterie communale de Romont (*Route de Massonnens 4*). Vous trouverez toutes les informations sous : www.velafrica.ch

Rappel

- Ne pas mettre les sacs à composte dans les déchets verts (même si biodégradable) une poubelle est à disposition à côté de la benne.
- Les bombonnes de spray doivent être éliminées dans les déchets spéciaux et non dans les bennes à fer blanc ou ferraille.
- En cas de doute, merci de faire appel au personnel de la déchetterie qui est à votre disposition.

Les objectifs de la déchetterie

- Respect de l'environnement
- Maîtrise des coûts,
- Meilleure efficacité et confort accru pour les utilisateurs.

Un grand **MERCI** pour les efforts déjà faits et ceux à venir !